Faux mendiants, vrai business !

L'époque où les mendiants se réjouissaient à la vue d'un quignon de pain, d'une pièce de monnaie ou d'une assiette de couscous qu'on leur tendait semble complètement révolue. De nos jours, force est d'admettre que certains pseudo-mendiants, au comportement étrange, peuplent nos rues. Ces drôles d'énergumènes abandonnent sur place la nourriture que les passants leur donnent. Ils poussent même l'affront jusqu'à fixer la somme de l'aumône, en général au-delà de 50 DA, comme pour un tarif réglementé. Inflation oblige.

Photo : DR

Grippe-sous !

La mendicité serait-elle en train de constituer un nouveau filon pour s'en mettre plein les poches, sans se fouler la rate ? Mais alors, comment séparer le bon grain de l'ivraie ? Comment éviter de mettre dans le même sac tous ceux, encore trop nombreux à être véritablement dans le besoin, et les autres, qui tentent de nous gruger en jouant les «Cosette et Jean valjean». Comment leur donner le Bon Dieu sans confession !

Dans le répertoire, «Je me suis fait avoir», les témoignages abondent, pointant du doigt cette nouvelle race de faux mendiants qui font la pluie et le beau temps. Pour avoir osé jeter une petite pièce de 10 DA dans l'escarcelle d'une mendiante, un retraité s'est fait remonter les bretelles par sa quémandeuse. «Je n'en revenais pas ! Elle m'a carrément insulté et jeté son venin à la figure, me traitant de grippe-sou !» raconte Mohamed, 59 ans. Depuis cet incident, l'envie de faire l'aumône dans la rue lui est passée et on comprend pourquoi.

D'autres personnes soulignent la violence avec laquelle elles sont parfois apostrophées dans la rue. C'est le cas de Samira, étudiante à la Fac centrale. «Dernièrement, une mendiante m'a énergiquement agrippée par la manche, refusant de lâcher prise. J'ai tellement eu peur que je me suis mise à hurler. Je n'ai dû mon salut qu'à l'intervention de quelques passants. Tout cela, parce que j'ai refusé de lui donner 100 DA qu'elle m'a exigés !» témoigne-t-elle.

Depuis quelques années déjà, certains vagabonds tentent d'exploiter le filon de la maladie pour attendrir le cœur des passants. Pour mieux alpaguer les citoyens, ils déambulent une ordonnance à la main et inventent mille maladies graves dont leur femme, leur mère ou leurs enfants en seraient atteints. «Voulant m'assurer de l'honnêteté d'un mendiant qui m'interpellait en me tendant une prescription médicale, j'ai alors proposé d'aller lui acheter les médicaments dont il avait besoin à la pharmacie. Il a aussitôt répliqué qu'il préférerait que je lui remette de l'argent en monnaie sonnante et trébuchante. J'ai trouvé cela douteux et j'ai passé mon chemin», nous révèle Saïd, 36 ans.

Plus grave encore. Pour sensibiliser davantage les âmes charitables et les presser à mettre la main à la poche, ces imposteurs du sentiment louent des bébés pour la journée. D'ailleurs, et nous avions eu à le constater, certaines mendiantes n'ont jamais le même bébé, le même jour, entre les bras. D'autant que ces petits «crève-cœurs» ont souvent le même âge. A moins d'avoir accouché de sextuplés !

C'est du taiwan !

Faire la manche serait-il devenu un vice ou plutôt un commerce des plus lucratifs. Les «comédiens indigents» marchent-ils à la carotte ? Hamid, 54 ans, commerçant de son état dans un quartier populaire, en sait quelque chose. «Je connais un type qui s'est payé une voiture rien qu'en jouant les misérables ! Des faux mendiants de ce genre qui garent leur quatre-roues à trois ruelles de leur «lieu de travail», endossant un pardessus râpé et le téléphone portable sur silencieux, il en existe beaucoup ! Dans notre société, même les mendiants sont «taiwan» !» tonne-t-il.

Les dindons de la farce !

Il y a aussi une espèce de jeunes «bras cassés» bâtis comme des armoires à glace et nippés à la dernière mode, qui, toute honte bue, abordent les jeunes femmes dans la rue pour leur soutirer quelques biftons. Avec une facilité déconcertante, doublé d'un culot de tous les diables, ils font la manche, autrement. Ils débitent des tissus de mensonges à des passantes, actives, qui courent derrière un transport en commun, dès les premières lueurs du jour. Chômage forcé, mère devant subir des soins urgents… sont les rengaines inlassablement répétées à qui veut les entendre.

A la tombée de la nuit, après une bonne journée bien remplie de rivières de larmes de crocodiles et les poches bien pleines, ces comédiens errants reprennent tous le même chemin : la boulangerie, la supérette ou l'épicerie du coin pour échanger leur butin, fait de mille et une pièces de monnaie, contre de gros billets de banque. Le montant de leur recette journalière ferait pâlir de jalousie n'importe quel professeur à l'université ou fonctionnaire, près de la retraite.

Le ver est dans le fruit. Chose regrettable, car ces «imposteurs» jettent le discrédit sur les vrais démunis. Les citoyens ne savent plus à quel saint se vouer devant tant d'artifices. Comment, en effet, faire sa «sadaka» sans avoir le sentiment d'être le dindon de la farce ? se demande-t-on.

Sabrinal

Sabrinal_lesoir@yahoo.fr

KHEMIS MILIANA

Une bande de «casseurs» de magasins neutralisée

Depuis quelque temps, plusieurs «casses» de magasins ont été signalés à Khemis Miliana, principalement dans le quartier Souffay, à l'est de la ville.

C'est à la suite d'une plainte déposée par une des victimes, S. B., un commerçant dont le local a été fracturé de nuit et d'où diverses pièces ainsi qu'une somme d'argent ont été dérobées par des inconnus, que les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra ont entrepris une enquête sur cette série de «casses».

Après diverses investigations ayant conduit les enquêteurs à organiser «une planque», un groupe composé de trois individus a été surpris et arrêté. Ils tentaient de fracturer le rideau d'un commerce, mitoyen du magasin déjà cambriolé, dans le même quartier. Ils avaient sur eux, indique-t-on, des armes blanches et tout un attirail pour fracturer l'entrée.

Le trio arrêté est composé de 2 mineurs, K. T., âgé de 17 ans, N. S., 16 ans, lycéen. Le troisième comparse est un certain S. M. âgé de 19 ans, stagiaire au CFPA. Les trois interpellés, placés en garde à vue et interrogés, ont fini par reconnaître les faits qui leur sont reprochés, c'est-à-dire la planification d'un vol par effraction, tentative de vol, avec circonstance aggravante, de nuit, et port d'armes blanches prohibées.

Le groupe a été présenté au magistrat instructeur dimanche dernier.

Après les avoir entendus, le procureur de la République a placé S. M. en détention provisoire et les deux mineurs, K. T et N. S., sous contrôle judiciaire.

Karim O.

MILA

Le couscous en fête !

La Maison de la culture de Mila a abrité, du 15 au 17 novembre dernier, la 8e manifestation nationale du couscous et des pâtes traditionnelles, organisée par la Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya de Mila.

Vingt-huit participantes, venues de quatre wilayas différentes, en l'occurrence Mila, Sétif, Khenchela et Tébessa, se sont données à cœur joie et dans une ambiance conviviale à cette compétition.

Un jury constitué de professionnels du tourisme et de l'art culinaire, à l'image du directeur de l'Entreprise de gestion hôtelière de l'Est, domicilée à Annaba, et de l'établissement Boulefkhad de Constantine, les meilleurs plats présentés et, par conséquent, les trois premiers lauréats.

Ainsi et contre toute attente, puisque l'évènement se passe au niveau de la capitale du couscous et du M'haour de Mila, le premier prix désignant le meilleur plat présenté a été attribué à Mme Dalila Mecheri de Tébessa, talonnée de près par Rym Bougaâda de la wilaya de Mila (Ferdjioua) et Fatima Boukehil, également de Mila (Grarem).

Outre le couscous dans ses différentes configurations, une exposition mettant en valeur toutes les autres pâtes traditionnelles et une panoplie d'ustensiles de cuisine traditionnels entrant dans la préparation de ces mets a été organisée, trois jours durant.

A signaler que des attestations d'encouragement ont été attribuées à tous les participants, en présence des autorités locales et du wali.

A. M'haïmoud